



Juge des enfants et enquete sociale

Par **aline**, le **30/08/2012** à **21:18**

Bonjour,

voila je suis en instance de divorce depuis bientot un ans,ma fille ma fait part d'une chose horrible que son pere a pu lui fair "attouchement" j'ai porté plainte et cela fait maintenant bientot 9mois que l'enquete es toujours en cours.en attendant ce que le procureur va décidé,le juge des affaires familiales a décidé une mesure de diapason.je viens de repasser au tribunal rien a avancé depuis,l'avocate de monsieur demande que le juge des enfants soit évoqué,enquete sociale egalement,m'enlever mes enfants suite qu'il disent que mes enfants sont en danger car quand j'etais avec le pere je me faisais taper dessus,il buvais et continue toujours a boire et se droguer donc j'en eu marre et fais un ts devant mes enfants.ma fille ne veut plus voir son pere mais comment faire si on passe au juge des enfant et quon lui dise qu'elle le reverra???je c'est pas ce que ca va donner mais cela m'inquiete énormément.j'ai mis en place un psy pour ma fille,l'ameo"educateur"pour mes enfants car avec toutes cette violences venant du pere mon fils agé de 7ans refait les meme acte en cas de colere,tape,s'enfuit de son centre aéré et se moque de tout.aidez moi je c'est plus ou me dirigez merci

Par **saphir09**, le **13/11/2012** à **16:00**

il faut que tu explique a ton fils que se qu'il fait n'est pas bien et tente de voir avec une éducatrice pour trouver des solution au problème de ton fils .prend un avocat qui pourra prendre la defence de tes enfant et pour que ceci soitentendu devient le juge

Par **Jess**, le **14/11/2012** à **00:15**

Merci je viens de passer au juge des enfants y'a la uemo qui va se mettre en place.expertise psychiatrique et psychologique pour tout le monde.ma fille avait son avocat et ces exprimer avec devant le juge mais comme avait étai évoquer au juge des affaires familiales le diapason elle a pas pu le retirer a ma fille donc toujours beaucoup de stress car dois obliger ma fille a y aller après ce quelle a vécu de son père ça deviens insupportable car tout le monde fait pars de leur inquiétude psy éduc assistante sociale mais le juge ne fais rien moi je ces plus quoi faire